



## **NOTE DE CONTEXTE POUR LA RÉUNION DE LA XLIX<sup>e</sup> COSAC**

**Les 23 - 25 juin 2013, à Dublin, Irlande**

---

### **Future intégration européenne**

---

#### **Introduction**

Le Traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, à la suite d'une période prolongée de négociations et de ratification par les États membres de l'Union européenne. Pendant la courte période qui s'est écoulée depuis, l'intégration économique au sein de l'U.E. et de la zone euro en particulier a progressé relativement rapidement, quoique de façon fragmentaire, poussée par la nécessité d'assurer la stabilité à la suite de la crise financière et de la crise des dettes souveraines.

La coordination de la politique économique dans l'UE a été améliorée grâce à l'introduction du semestre européen. De nouvelles règles fiscales et une protection financière pour la zone euro ont été décidées par la conclusion de traités intergouvernementaux en dehors du cadre mis en place par le Traité de Lisbonne. En outre, un mécanisme de surveillance unique pour les banques et une surveillance budgétaire accrue dans la zone euro ont été approuvés.

Sachant que le risque immédiat pour la stabilité financière a diminué et qu'un certain degré de confiance est revenu, le discours a changé et met maintenant l'accent plutôt sur la nécessité impérative de faire face à la crise de l'emploi en Europe, et pour l'UE, de regagner la confiance de ses citoyens. Dans ce contexte, un débat large, prospectif et de haut niveau sur la future intégration au sein de l'Union européenne, à l'échelle tant économique que politique, commence à voir le jour.

#### **Le débat sur la future UE**

Dans son discours sur l'état de l'Union en septembre 2012, le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a appelé à un «pacte décisif pour



l'Europe », qui implique la réalisation d'une union économique et monétaire véritable et approfondie assortie d'une légitimité et d'une responsabilité démocratiques accrues et, à terme, d'une union politique dont le projet détaillé a été publié par la Commission en novembre 2012. Dans son raisonnement, le Président Barroso a insisté sur le fait que la crédibilité et la durabilité de l'Union économique et monétaire s'appuient sur les institutions, la construction politique et la démocratie européenne.

Fait important, le Président Barroso, dans ses remarques sur la perspective à long terme d'une union politique, a présenté une vision en faveur du développement d'une fédération d'États-nations, ce qui, à terme, nécessiterait une modification des traités, à la suite d'un large débat à travers l'Europe. Il s'est engagé à ce que, avant les prochaines élections parlementaires européennes de 2014, la Commission présente son ébauche pour les contours de la future Union européenne et mette en avant des idées concrètes pour modifier les traités dans un délai qui permettra d'organiser un débat au cours du prochain mandat du Parlement européen de 2014 à 2019.

Le Président Barroso a continué son discours en parlant des contributions de la Vice-présidente de la Commission, Viviane Reding, début 2012, dans lesquelles elle avait appelé à ouvrir le débat sur les futurs contours de l'Union européenne au cours de la période pré-électorale, et à préparer la voie vers une union politique d'ici 2020.

Un rapport présenté par un groupe de 11 ministres des affaires étrangères de l'UE, publié en septembre 2012, demande à ce qu'un débat politique sur l'avenir du projet européen débute à travers l'Europe, et à ce qu'il mobilise tous les citoyens. Dans ce rapport, les ministres ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'union économique et monétaire comme priorité absolue, et de veiller par la suite à améliorer le fonctionnement général de l'UE.

En janvier 2013, le Premier ministre britannique, David Cameron, a présenté sa vision d'une nouvelle Union européenne incluant un accord renégocié pour le Royaume Uni, reposant sur cinq principes : la compétitivité, la flexibilité, la



possibilité d'un retour du pouvoir vers les États membres, la responsabilité démocratique et l'équité.

## **La réalisation de l'Union économique et monétaire**

Des plans d'action pour réaliser par étapes l'union économique et monétaire en créant des cadres plus intégrés en matière de politiques financière, budgétaire et économique, ainsi que le renforcement de la légitimité et de la responsabilité démocratiques, ont reçu le soutien de haut niveau du Conseil européen de 2012. Cela fait suite au rapport exhaustif du Président Van Rompuy à ce sujet, en collaboration étroite avec les Présidents de la Commission, de la BCE et de l'Eurogroupe.

Avant la tenue du Conseil européen en juin 2013 et l'approbation prévue de la feuille de route assortie d'échéances pour réaliser l'UEM, la France et l'Allemagne ont présenté une contribution commune sur les réformes visant à renforcer la zone euro, en incluant, parmi d'autres suggestions, une référence à un président à temps complet pour l'Eurogroupe.

## **Légitimité et responsabilité démocratiques**

Pour ce qui est du renforcement de la légitimité et de la responsabilité démocratiques, la Commission européenne et le Conseil européen ont tous deux clairement reconnu la nécessité de plus fortes légitimité et responsabilité démocratiques dans la gouvernance économique de l'UE - en particulier de l'union économique et monétaire - et la nécessité d'un rôle accru pour les parlements.

Le Conseil européen de décembre 2012 a déclaré que: "Tout au long de ce processus [la réalisation de l'UEM], l'objectif général est, comme avant, d'assurer la légitimité et la responsabilité démocratiques aux niveaux où les décisions sont prises et sont mises en œuvre."

Dans le souci d'améliorer les élections européennes de 2014, la Commission a suggéré que les votants soient informés de l'affiliation entre les partis nationaux et les partis politiques européens avant et pendant les élections, que les États



membres se mettent d'accord sur un jour commun pour les élections et que les bureaux de votes ferment tous à la même heure, que chaque parti européen nomme son candidat à la présidence de la Commission européenne, et que les émissions diffusées par les partis politiques informent clairement les citoyens du candidat qu'ils soutiennent. D'autres propositions relatives à une légitimité et une responsabilité démocratiques accrues, sont encore en phase d'élaboration et pourraient être soumises au cours de l'année prochaine.

## Questions à prendre en considération

- A quelle fin et à quelle vitesse la réalisation de l'union économique et monétaire devrait-elle se faire?
- De quelles manières pratiques peut-on améliorer la responsabilité et la légitimité démocratiques?
- Dans quelle mesure une modification limitée des traités pourrait-elle être souhaitable à moyen terme?
- L'Europe et ses citoyens souhaitent-ils et sont-ils capables d'un tel changement ?
- Comment l'UE peut-elle satisfaire les Etats membres qui veulent s'intégrer davantage et ceux qui ne le veulent pas?
- Une union politique, sous toute forme qu'elle soit, est-elle nécessaire à la réussite d'une union économique plus forte ?